

SOMMAIRE

- Échanges Parcelles
- Diagnostic Capsol
- Programme Breizh Bocage
- MAEC

TOUT SAVOIR SUR
eaux-et-vilaine.bzh

Lettre agricole financée par :



Je me lance dans les échanges parcellaires !

Tout au long de votre carrière, votre foncier peut être amélioré, que ce soit en rapprochant des parcelles ou en travaillant sur leurs formes. **A la clé : des gains de temps, d'énergie, de carburant, des économies et une optimisation de votre système.**

Eaux & Vilaine et la Chambre d'Agriculture de Bretagne vous proposent un **accompagnement pour vous aider dans ces démarches.**

Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur les échanges parcellaires ou être accompagné dans cette démarche, **contactez : Chambres d'agriculture de Bretagne - Cyril GUERILLOT 06 86 40 37 83 - cyril.guerillot@bretagne.chambagri.fr**



Visionnez ce témoignage d'agriculteurs qui ont franchi le pas :



Diagnostic C@pSOLS :

Exprimez le potentiel de vos sols, optimisez vos productions !

Vous êtes en recherche de plus d'autonomie pour l'alimentation de vos troupeaux et la gestion de vos intrants ? Vous reprenez de nouvelles terres ? Vous vous interrogez sur la productivité de vos parcelles ?

En prenant soin de votre sol, vous assurez non seulement la bonne santé de vos cultures, mais également une ration de qualité pour vos animaux. Votre contribution en tant qu'agriculteur joue un rôle essentiel dans la limitation de l'érosion des sols et la réduction de la pollution par les nitrates et les pesticides.

Eilyps peut vous accompagner dans l'optimisation de vos pratiques culturales et connaître la fertilité de vos parcelles.

En trois étapes simples, nous partageons notre expertise pour maximiser le potentiel de vos terres :

• **Analyse chimique des sols avec interprétation (prélèvement par un laboratoire) :**

Découvrez la composition chimique de vos sols et obtenez des informations précieuses sur leur fertilité.

• **Passage du pénétromètre dans la parcelle:**

Évaluez la résistance de votre sol pour mieux comprendre sa structure et sa santé globale.

• **Réalisation d'un compte-rendu par un expert du sol :**

Bénéficiez de recommandations personnalisées pour ajuster vos pratiques culturales et améliorer vos rendements.

Contactez EILYPS pour **bénéficier d'un diagnostic et d'un accompagnement individuel** d'une demi-journée pour faire le point sur vos leviers de progrès et mettre en place un plan d'action. Ces prestations sont en partie financées par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, Eaux et Vilaine et EILYPS.

Votre interlocuteur :

Quentin VIENNE - Expert Sols et Fertilité EILYPS
06 88 84 26 79 - quentin.vienne@eilyps.fr



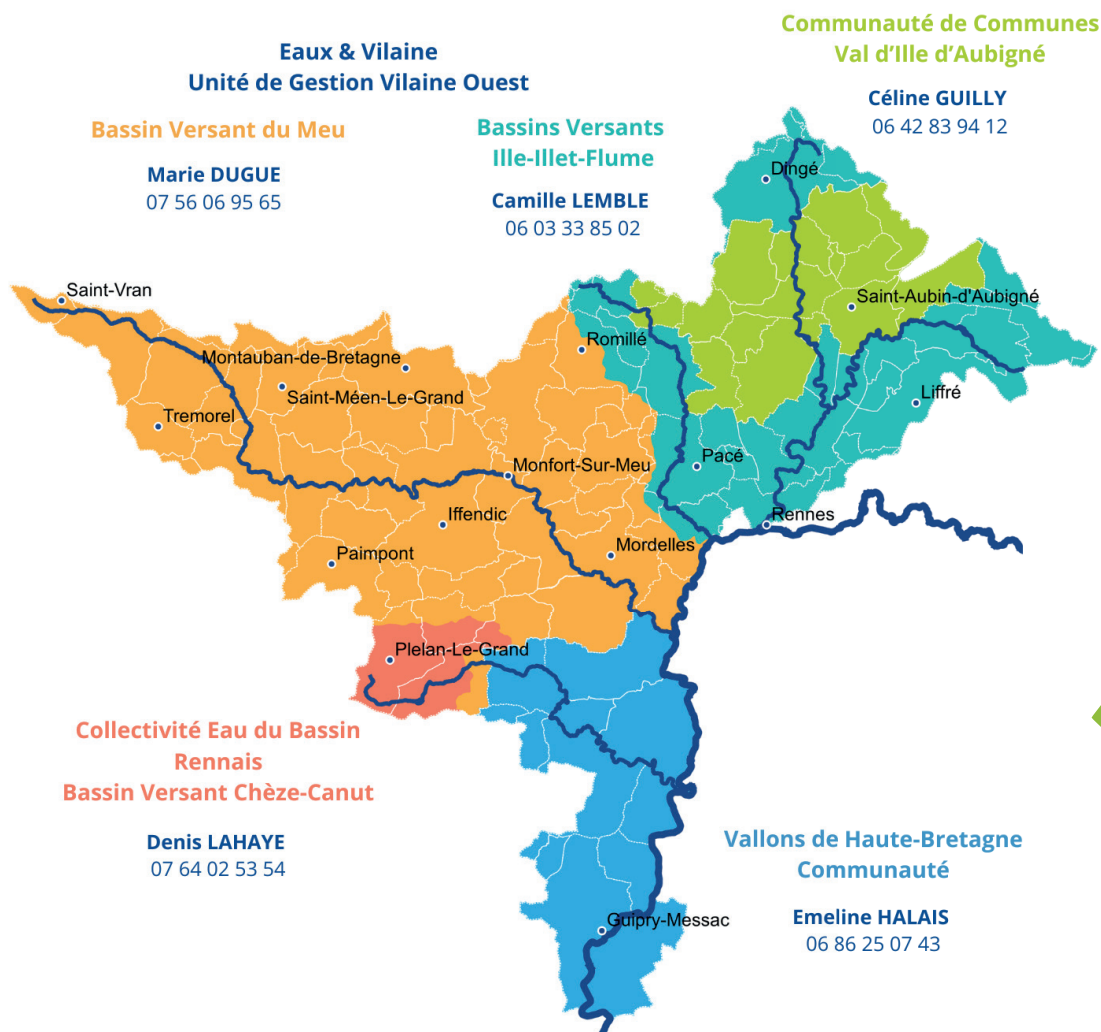
Processus de plantation :

- Les coûts de la création du talus si besoin, de la plantation (+ paillage et protection gibier) ainsi que le débroussaillage du pied des plants le troisième été suivant la plantation sont **entièrement pris en charge par le programme Breizh Bocage**.

- Seuls sont à la charge du bénéficiaire le travail de préparation du sol et **l'entretien des plantations** (taille de formation et débroussaillage du pied des plants).

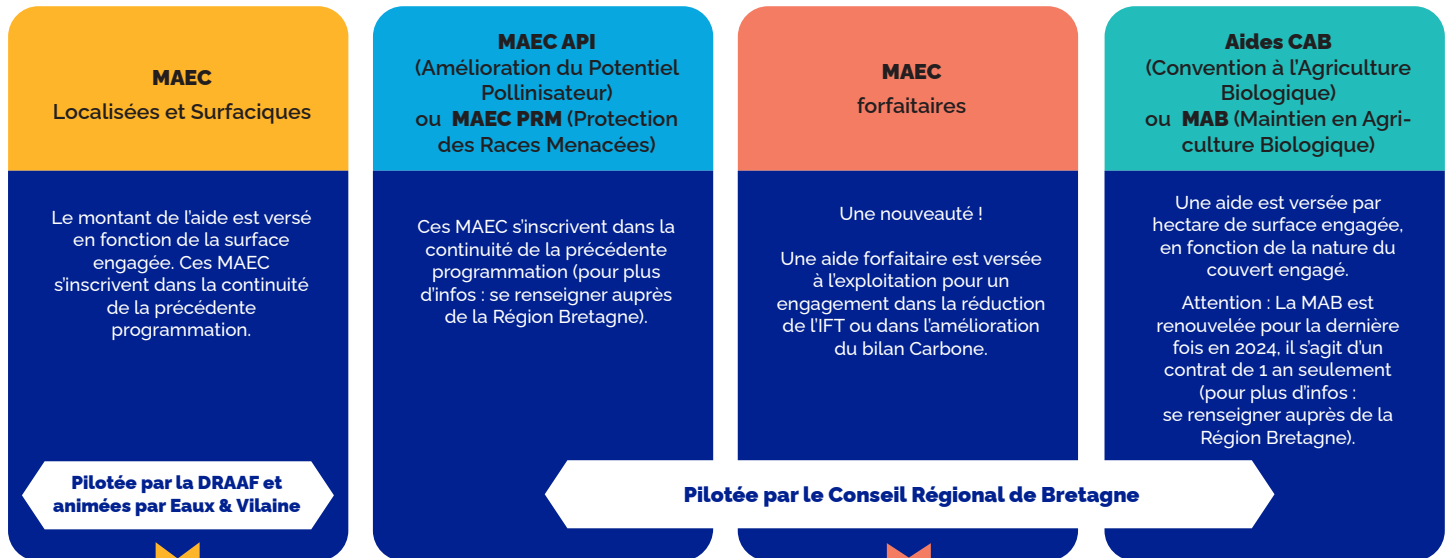


Si vous souhaitez en savoir plus sur le programme ou si vous souhaitez vous lancer dans un projet de plantation, contactez le ou la référente Breizh Bocage sur votre territoire :



Les MAEC, c'est la saison !

Les MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques) sont des contrats volontaires d'une durée de 5 ans, qui permettent de soutenir financièrement des pratiques vertueuses, pour répondre aux enjeux environnementaux. La programmation PAC (Politique Agricole Commune) pour la période 2023-2027 propose plusieurs types de contrats :



Zoom sur les MAEC Surfariques et Localisées

En 2023, les agriculteurs de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest ont contractualisés près de 300 MAEC représentant plus de 8500 ha, sur près de 200 exploitations différentes.

Ces MAEC peuvent soit engager :

- L'ensemble de l'exploitation (MAEC Système ou Surfariques)
- Uniquement certaines parcelles ou haies (MAEC localisées)

En 2024, la souscription aux MAEC est de nouveau ouverte, pour un contrat allant de 2024 à 2028.

Pour tout contrat MAEC, un diagnostic agro-écologique de l'exploitation doit être réalisé, il permettra de vérifier la compatibilité de la MAEC envisagée à votre système ou aux changements que vous souhaitez mettre en place.

Pour plus d'infos ou vous engager, contactez-nous au plus vite :

Eaux & Vilaine
Maela BLEUNVEN - T. 06 03 01 54 18
maela.bleunven@eaux-et-vilaine.bzh



Zoom sur les MAEC Forfaitaires

Les MAEC forfaitaires sont une nouveauté de la programmation 2023-2027.

Comment ça marche ?

- Engagement de 5 ans
- Aide forfaitaire de 18 000 euros, quelle que soit la taille de l'exploitation.
- Paiements annuels de 3600 euros
- Dépôt des dossiers de demande sur le site de la Région Bretagne entre le 15/04/2024 et le 30/09/2024 (attention il faut avoir réalisé le diagnostic initial avec une structure agréée avant le 15 mai)
- 2 entrées possibles :

Stratégie Phytosanitaire	Bilan Carbone
Réduction de l'IFT Herbicide et de l'IFT hors herbicides de l'exploitation d'au moins 30% (période de référence : moyenne des IFT des 3 dernières campagnes culturales)	Amélioration du bilan carbone d'au moins 15%. Le résultat porte sur le bilan net de l'exploitation en tonnes de CO2 équivalent/an/ha de SAU. Bilan net = émissions - stockage (période de référence : dernière campagne culturale en lien avec le dernier exercice comptable)
+ diagnostic initial, plan d'Actions et diagnostic final à réaliser + Enregistrement des pratiques + 2 demi-journées de suivi à réaliser	

Le dispositif n'est pas cumulable avec une aide CAB, MAB, MAEC surfarique (sauf les MAEC localisées « Protection des Espèces » ou « Infrastructures Agro-Ecologiques ») Le dispositif est cumulable avec l'aide Agri Bas Carbone de la Région Bretagne.

Pour toutes les infos, rendez-vous sur le site internet de la Région Bretagne ou prenez contact avec :

Région Bretagne - Direction du développement économique
Service de l'Agriculture
Valentin GERMAIN - valentin.germain@bretagne.bzh

